

FO vous aide à calculer votre reclassement

Fiche à envoyer à votre syndicat (voir page 2)

JE SUIS ADHERENT FO OUI NON

Concours	discipline
Nom	Prénom
Corps	
Adresse	
Tel	Mail

ATTENTION ! Joindre tous vos contrats et, si possible, la fiche récapitulative de vos services établis par l'administration. Envoi par mail en format JPEG ou PDF conseillé.

COMPLÉTER LE TABLEAU CI-DESSOUS ▼

Activité antérieure	Durée en jours 1 an = 360 jours 1 mois = 30 jours	Quotité de service ⁽²⁾	Coefficient	Durée retenue (Durée x Quotité x Coefficient)	Remarques
Enseignant contractuel et titulaires d'un corps d'enseignement de l'éducation nationale			135/135 ⁽¹⁾		La règle interruptive d'un an a été supprimée.
AESH, AED, AP, MDP, EAP, Alternants			100/135 ⁽¹⁾		Fin de la règle interruptive. Une bonification de deux mois supplémentaires est prévue pour les alternants contractuels
Enseignant dans le privé			Sous contrat : 135/135 ⁽¹⁾ Hors contrat : 90/135 ⁽¹⁾		
Activités professionnelles dans le secteur privé			2/3		
Contractuel de droit public			2/3		
Elève professeur à l'ENS			50 % pour la 1 ^{ère} et la 2 ^{ème} année		75% pour les lauréats de l'agrégation
			100 % pour la 3 ^{ème} et la 4 ^{ème} année		
Fonctionnaires B et C			2/3		
Service National			100%		
TOTAL				jours	

(1) /175 pour l'agrégation

(2) Un temps partiel d'une quotité supérieure à 50% est pris en compte comme un temps complet. Pour une quotité inférieure à 50%, l'ancienneté est comptabilisée au prorata du temps de travail effectif.

TABLEAUX ANNEXES

Correspondance théorique échelon/ancienneté		Grille des indices : (indices nouveaux majorés, INM)				
Échelon	Ancienneté	Échelon	Certifié, CPE, PEPS, PsyEN-EDO	Rémunération nette avant prélèvement à la source	Agrégés	Rémunération nette avant prélèvement à la source
1 ^{er} échelon	0 jours	1 ^{er} échelon	395	1771 €	455	2005 €
2 ^{ème} échelon	360 jours	2 ^{ème} échelon	446	2121 €	503	2344 €
3 ^{ème} échelon	720 jours	3 ^{ème} échelon	453	2176 €	518	2430 €
4 ^{ème} échelon	1 440 jours	4 ^{ème} échelon	466	2214 €	547	2530 €
5 ^{ème} échelon	2 160 jours	5 ^{ème} échelon	481	2257 €	584	2653 €
6 ^{ème} échelon	3 060 jours	6 ^{ème} échelon	497	2286 €	623	2779 €
7 ^{ème} échelon	4 140 jours	7 ^{ème} échelon	524	2321 €	664	2868 €
8 ^{ème} échelon	5 220 jours	8 ^{ème} échelon	562	2391 €	715	2989 €
9 ^{ème} échelon	6 480 jours	9 ^{ème} échelon	595	2520 €	762	3172 €
10 ^{ème} échelon	7 920 jours	10 ^{ème} échelon	634	2644 €	805	3312 €
11 ^{ème} échelon	9 360 jours	11 ^{ème} échelon	678	2816 €	835	3429 €

Vous serez reclassé au^{ème} échelon avec une ancienneté de